



ANNÉE SCOLAIRE 2022 – 2023

DEMANDE D'INSCRIPTION ÉCOLE PUBLIQUE

ÉCOLE DEMANDÉE: CLASSE:

ENFANT :

NOM : PRÉNOM :

Sexe : M F Né(e) le : Lieu de Naissance :

Adresse de résidence :

Code Postal : Commune :

RESPONSABLES LÉGAUX :

Parent 1 Père Mère Autre

Parent 2 Père Mère Autre

Nom & Prénom :

Nom & Prénom :

Nom de jeune fille :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Né(e) le :

Adresse si différente de celle de l'enfant

Adresse si différente de celle de l'enfant

Tél : Mobile :

Tél : Mobile :

E.mail :

E.mail :

Tél Professionnel :

Tél Professionnel :

Situation familiale : Mariés
Divorcés

Union libre
Séparés

Pacsés
Célibataire

Veuf (ve)

Mode de garde : parents père mère *famille d'accueil *tuteur *Autres

(*) Précisez

Nom & Prénom :

Né(e) le : Adresse :

Tél : Mobile :

E.mail : Tél Professionnel :

CLAE : N° Allocataire CAF Aveyron : Autre : Précisez

Quotient familial < 800 €

Quotient familial > 800 €

J'autorise mon enfant à être hospitalisé en cas d'urgence. OUI NON

J'autorise mon enfant à participer aux sorties scolaires OUI NON

J'autorise la diffusion de photographies et vidéo de mon enfant sur la presse, site Internet et Facebook de la ville OUI NON

Votre enfant utilisera-t-il le Service Restauration Scolaire ? OUI NON

repas traditionnel repas sans viande repas sans porc repas spécifique (allergie alimentaire)

En cas d'allergies ou autres particularités, veuillez le signaler aux Service Affaires Scolaires et vous rapprocher de l'équipe pédagogique pour une mise en place éventuelle de PAI.

INDIQUEZ LE NOM ET PRÉNOM DU PAYEUR :

Si l'élève a déjà été scolarisé, indiquez pour l'année scolaire précédente :

École : Commune :

Niveau de classe :

Certificat de radiation : OUI NON Date de radiation :

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT

Livret de famille,
Carnet de santé enfant à jour des vaccinations

Décision de justice (en cas de séparation des parents)
Certificat de radiation (à transmettre à l'école le jour de la rentrée)

Signature des responsables légaux :

Parent 1,

Parent 2,

Date :



Cher parents,

Pour bénéficier du service de restauration scolaire, il convient de réserver et acheter le ou les repas à l'avance.

Pour cela, deux possibilités :

- Achat avec paiement en ligne sécurisé via le portail famille (identifiant envoyé sur l'adresse mail indiquée sur la fiche d'inscription),
- Accueil de l'Hôtel de Ville, paiement possible par espèces, chèques ou Carte Bleue.

Le portail famille est un moyen de communication, il permet de réserver, reporter ou annuler le ou les repas dans les délais impartis par le règlement.

Une fois connecté, dans la rubrique **Mes documents**, vous trouverez un ensemble de notices vous présentant le fonctionnement de ce portail. Nous vous invitons à les consulter.

En vous remerciant de votre confiance.

Mme Martine RAZAVI
Conseillère déléguée
à la Petite Enfance-Ecoles,

